

Le 10 juin 2019

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif -- Affaires
corporatives et juridiques, et chef de la
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6736

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux, le 10 mai 2019, dans laquelle vous nous demandez :

«...copie de tout document que Hydro-QC et me permettant de voir toutes les dépenses et frais payés par votre organisme pour aller voir des conférences Michelle Obama depuis 2017, 2018, 2019 à ce jour. (incluant contrats, frais voyages/hébergement ou autres dépenses liés à ces conférences).

En voici quelques unes :

Michelle Obama à Montréal

Première rencontre février 2018

Deuxième rencontre 3 mai 2019

...copie de tout document que Hydro-QC et me permettant de voir toutes les dépenses et frais payés par votre organisme pour aller voir des conférences de Barack Obama depuis 2017, 2018, 2019 à ce jour. (incluant contrats, frais voyages/hébergement ou autres dépenses liés à ces conférences)

En voici au moins une :

Barack Obama à Montréal est venu le 6 juin 2017. » (sic)

Tout d'abord, précisons qu'Hydro-Québec est un membre majeur et un commanditaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Cet organisme qui incarne un leadership essentiel à l'essor économique de Montréal est à la source de l'organisation des conférences données par Barack Obama et Michelle Obama. Dans des perspectives de mobilisation, d'inspiration, de marque de reconnaissance et d'invitation à la diversité, l'entreprise a jugé pertinent d'inviter des employés à y participer.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-dessous les frais encourus par le personnel de l'entreprise pour avoir assisté à des conférences de Michelle Obama et Barack Obama :

Conférence Barack Obama – Montréal 6 juin 2017 : 11 837\$

Conférence Michelle Obama – Montréal Février 2018 : 19 000\$

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon